

**Adhésions et subventions sur le budget
2022 de l'IUT de Toulouse-Auch-Castres.**

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Délibération 2021/12/CA-119

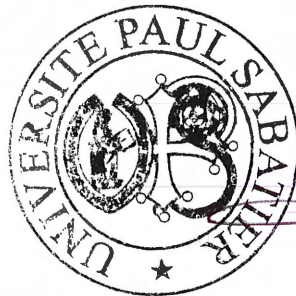
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Toulouse ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent les adhésions et subventions présentées par l'IUT de Toulouse-Auch-Castres sur son budget 2022, conformément au document joint à la présente délibération.



Toulouse, le 13 décembre 2021
Le Président,

J.M. Broto
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0

Conseil de l'IUT du 25.11.2021
point 3.6 : Adhésions sur le budget 2022 de l'IUT

	2021 prévisionnel	2021 Réalisé	2022 prévisionnel
ASSODIUT - Cotisation IUT En ligne Campagne Communication	18 500,00 €	18 074,00 €	18 500,00 €
ARIUT - Association Régionale des IUT	4 500,00 €	4 275,20 €	4 500,00 €
UNPIUT - Union Nationale des Présidents d'IUT	5 500,00 €	5 164,00 €	5 500,00 €
RANACLES - RAssemblement NAtional des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur	300,00 €	250,00 €	300,00 €
CSIESR - Comité des Services Informatiques de l'Enseignement Supérieur	250,00 €	250,00 €	250,00 €
ACSADIUT - Association des Chefs de Services Administratifs des IUT	150,00 €	100,00 €	150,00 €
CREA IUT - Création et développement d'entreprises avec les IUT	450,00 €	400,00 €	450,00 €
ADHYS - Association pour le Développement de l'HYgiène et de la Sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur	30,00 €	30,00 €	30,00 €
ABIUT - Association des Bibliothèques des IUT	250,00 €	250,00 €	200,00 €
CRI-IUT - Centre de Ressources Informatiques des IUT	150,00 €	150,00 €	150,00 €
CUME - Club des Utilisateurs de Micro-ordinateurs	250,00 €	250,00 €	250,00 €
ANSTA - Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels	200,00 €	160,00 €	200,00 €
GIPI - Groupement d'innovation pour l'industrie	550,00 €	425,00 €	550,00 €
CLUB COM - Adhésion annuelle	120,00 €	120,00 €	120,00 €
TOTAL	31 200,00 €	29 898,20 €	31 150,00 €

Conseil de l'IUT du 25.11.2021

Point 3.6 Subventions sur le budget 2022 de l'IUT

	2021 prévisionnel	2021 Réalisé	2022 prévisionnel
ASSODIUT: Versement d'une subvention à l'association des Directeurs d'IUT (ASSODIUT) d'un montant de 25 000€, au titre de la compensation d'un emploi administratif de catégorie B délégué à l'origine à l'IUT pour le fonctionnement de l'ADIUT	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Nuit de l'Informatique: versement d'une subvention à l'établissement universitaire organisateur de la « nuit de l'informatique ».	1 000,00 €	1 000,00	1 000,00 €
AGAR'ART 2022 Demande de subvention pour AGAR'ART, un concours de dessins sur gélose, organisé par les départements génie biologique et HSE de l'IUT Paul Sabatier (site d'Auch) en partenariat avec le lycée polyvalent du Garros (Auch), le lycée général et technologique Ozenne (Toulouse) et le lycée Docteur Lacroix (Narbonne).	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €
Projet Cultures et traditions régionales			
TOTAL	27 000,00 €	27 000,00 €	26 500,00 €